



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 9 octobre 2023

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Délibération 21 : CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT ENTRE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN ET L'UNION MUTUALISTE VYV3

Mesdames et Messieurs,

Cette délibération est une occasion pour notre groupe Saint-Herblain en Commun de questionner la majorité municipale sur sa stratégie concernant l'offre de mode de garde des jeunes enfants, en particulier sur le quartier Nord depuis la fermeture de la Gourmette.

Je dis bien "questionner" car nous vous interpellons régulièrement depuis le début du mandat (et je regarde mon collègue Vincent Otekpo qui pour sa part, vous avait interpellé lors du conseil municipal du 14 juin 2021).

Monsieur Talledec nous a fait 2 types de réponses. D'abord le "nous travaillons à une stratégie de diversification de l'offre à l'échelle de la ville", ce que nous n'avons pas observé... Puis le "vous allez voir madame Germain", que ce je n'ai pas vu non plus.

Vous le savez comme moi, le quartier nord s'est densifié, quartier Bagatelle par exemple, se densifie le long du boulevard du Massacre et se densifiera pour construire la ville sur la ville comme sur la parcelle de l'ancien lycée Jeanne Bernard.

Selon les quartiers, la population a aussi changé avec l'arrivée importante de familles avec de jeunes enfants.

Alors bottez-vous en touche une énième fois à cette question, ou avez-vous une réponse claire à apporter aux Herblinoises et aux Herblinois ?



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Pour faire le point, parmi toute l'offre sur notre commune, la Ville propose seulement 1/5e des places. Et dans ces 20%, une partie relève du privé, que ce soit au travers de conventions comme pour cette délibération ou de délégation de service public pour la crèche Babilou.

En résumé, la Ville ne gère en direct que 300 berceaux.

Notre groupe Saint-Herblain en Commun, vous le savez, défend l'offre en crèche municipale. Les délégations de service public et les conventions de subventionnement ne permettent pas de maîtriser totalement la qualité, la continuité et la stabilité de l'accueil. Sur le papier, la Ville pourrait y gagner financièrement, entre autres parce que la masse salariale est plus faible et notamment parce que le personnel a moins d'expérience dans le secteur.

Sauf que dans la conjoncture actuelle, le secteur privé manque de personnel, ce qui ne permet pas d'accueillir le nombre de bébés prévus ni dans de bonnes conditions et je crois que tout le monde a en tête les drames qui ont eu lieu.

Nous avons demandé à plusieurs reprises une étude comparative au global entre crèche publique et DSP ou convention. Ce qui nous a été transmis n'est pas probant : dans vos calculs, la fourchette haute du secteur privé est la même que la fourchette basse du secteur public (7 500 € par an par enfant).

Nous pensons pourtant que la Ville en tant qu'employeur, a des leviers pour sécuriser l'offre en stabilisant et en pérennisant les emplois.

Pour revenir sur notre première question, et nous assurer de votre réponse, quelle offre supplémentaire de mode de garde prévoyez-vous sur le quartier nord de Saint-Herblain ?

Je vous remercie pour votre réponse.



elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Brouillon

A commencer par le conseil du 21 février 2021, lors de la convention de subventionnement entre la ville et l'association l'Harmonie des Doudous, je vous questionnais sur l'offre prévue sur le quartier Nord, en particulier depuis la fermeture de la Gourmette (qui a vu

Au conseil du 21 juin 2021, c'est mon collègue Vincent OTEKPO qui vous sollicitait à nouveau et je le cite : “

Il nous paraît en revanche que le quartier Nord de Saint-Herblain est aussi en net déficit en termes

d'accueil collectif de jeunes enfants, en partie depuis la fermeture de la crèche “La Gourmette” il y a 5

ans déjà. Le multi-accueil “Meli-Mélo”, au pied du Sillon-de-Bretagne, seule structure collective

publique pour le quartier Nord allant de Beauséjour à Marcel Paul et de la route de Vannes à la Chézine

est insuffisant. Monsieur Talledec a été interrogé sur ce point à la commission de décembre et à celle de mai.

L'Orée des Pins, crèche intercommunale dont 27 berceaux sont réservés aux familles herblinoises

Les enfants de Lucie : capacité d'accueil de 40 berceaux mais



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org